

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE HAUTS-DE-SEINE HABITAT - OPH

PROCÈS VERBAL DU RÉSULTAT DU SCRUTIN

DÉPOUILLEMENT DU 13 DECEMBRE 2018

LA COMMISSION ÉLECTORALE,

- Vu, les articles L 421-9 et R 421-7 du Code de la Construction et de l'Habitation,
- Vu, le protocole d'accord relatif à l'organisation des élections des représentants des locataires aux Conseils d'Administration des Offices Publics de l'Habitat signé le 28 mars 2018 entre la Fédération Nationale des Offices Publics de l'Habitat et les organisations nationales représentatives des locataires,
- Vu, la délibération n°70-18 du Conseil d'administration du 26 juin 2018 de Hauts-de-Seine Habitat relative à l'élection des représentants des locataires au Conseil d'administration de l'Office,
- Vu, le protocole d'accord local relatif à l'organisation des élections des représentants des locataires au Conseil d'administration de Hauts-de-Seine Habitat signé le 28 juin 2018,
- Vu, le procès-verbal de la Commission électorale du 5 novembre 2018 validant les listes admises à concourir aux présentes élections,
- Considérant les opérations de dépouillement du scrutin au siège de Hauts-de-Seine Habitat le 13 décembre 2018 sous contrôle de la Commission électorale et en présence des représentants de chaque liste des candidats,

PROCLAME,

ARTICLE 1^{er}

Les résultats des élections sont les suivants :

Inscrits : 32 288

Votants : 6 065 Participation : 18,8 %

Bulletins blancs et nuls : 739

Suffrages exprimés : 5 326



Hauts-de-Seine Habitat - OPH

VA
CPD L B
1/2
JP

Association de locataires	Nombre de voix	Nombre de sièges
Confédération nationale du logement (CNL)	1 740	2
Confédération syndicale des familles (CSF)	669	1
Consommation logement et cadre de vie (CLCV)	391	0
Confédération générale du logement (CGL)	969	1
Droit au logement (DAL)	492	0
Union nationale des locataires indépendants (UNLI)	1 065	1
Total	5 326	5

ARTICLE 2

Les personnes suivantes sont élues Administrateur représentant les locataires au Conseil d'Administration de Hauts-de-Seine Habitat pour une durée de quatre ans:

Prénom - Nom	Association
Mme Françoise SOURY	CNL
M. Mohamed ZOUAOUI	CNL
M. Michel VENEAU	UNLI
M. Christian-Paul LAÏNÉ	CGL
Mme Jacqueline CREMIEUX	CSF

ARTICLE 3

Les locataires seront informés des présents résultats par affichage dans les halls d'immeuble et publication sur le site internet de l'Office.

ARTICLE 4

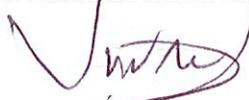
Toute contestation relative aux opérations électorales sont portés devant le tribunal administratif du lieu du siège de l'Office dans les quinze jours suivant le dépouillement.

Les membres de la Commission électorale

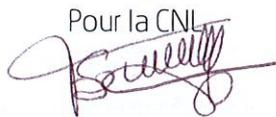
L'Administrateur
Président de la Commission



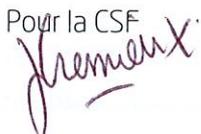
Le Directeur général
de Hauts-de-Seine Habitat



Pour la CNL



Pour la CSF



Pour la CLCV



Pour la CGL



Pour le DAL



Pour l'UNLI

